



Fédération nationale des
conseils scolaires francophones

Le Bulletin

Novembre 2013



Mot du président



Coup de cœur :

Prix du Premier ministre du Canada
à un enseignant de l'école De La
Salle

►►► Détails



Comité tripartite et comités de travail/coordination :

Le plan stratégique sur l'éducation
en langue française se précise

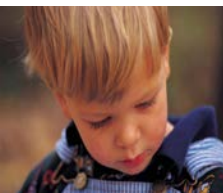
►►► Détails



Droits linguistiques :

Zone de turbulence

►►► Détails



Forum des leaders :

Projecteurs sur la petite enfance

►►► Détails



Retour sur le congrès de la FNCSF :

Rétroaction positive

►►► Détails



BREC :

Stratégies gagnantes de promotion

►►► Détails



Recherches en éducation :

Présentations de la FNCSF à
l'Université d'Ottawa

►►► Détails



ADIGECS :

Projet de rapprochement des
directions générales de l'éducation
de la francophonie canadienne

►►► Détails



GRES 2014 :

Inscriptions en ligne

►►► Détails



Un président francophone à l'Association canadienne d'éducation :

Roger Paul, dg de la FNCSF, à la tête du CA de l'organisme ►►► Détails



Des commentaires? N'hésitez pas à nous joindre.

À noter au
calendrier





Mot du président

Encore portés par l'élan de notre récent congrès annuel, nous sommes déjà à commencer la planification de notre prochain congrès qui se tiendra dans la belle région de Niagara Falls, en Ontario. Ce Bulletin vous présente d'ailleurs une synthèse de la rétroaction de nos membres et partenaires relativement à notre congrès du mois dernier.

Les commentaires reçus sont précieux, car ils nous aident à répondre aux attentes des participants dans un souci d'amélioration continue. Fort heureusement, ce dernier congrès a remporté un vif succès comme en témoigne le haut taux de satisfaction des congressistes, en particulier en ce qui a trait à la conférence principale avec l'honorable Michel Bastarache ainsi que les ateliers sur les enjeux juridiques.



Ce numéro de novembre vous présente également un aperçu de la progression des travaux des comités de travail sur les domaines clés du Plan stratégique sur l'éducation en langue française 2012-2017. J'en profite également pour offrir mes félicitations à notre directeur général, Roger Paul, qui a récemment été nommé à la tête du conseil d'administration de l'Association canadienne d'éducation. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'expérience et de la connaissance des enjeux liés à l'éducation en langue française en contexte minoritaire qu'il apportera au sein de cette respectable organisation. Sa présence à l'ACÉ comme président du conseil d'administration s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans les orientations de la FNCSF qui inclut les occasions d'échange et d'influence en matière de relations partenariales.

Enfin, comme à l'habitude, vous trouverez dans cette édition un condensé des efforts que poursuit la Fédération sur de nombreux fronts pour faire progresser le dossier de l'éducation en langue française en contexte minoritaire et ainsi contribuer à sa vitalité et sa pérennité de nos communautés. Bonne lecture!

Robert Maddix ←

24^e congrès de la FNCSF

16 au 18 octobre 2014
Niagara Falls (Ontario)

C'est un rendez-vous!



Coup de cœur :

Prix du Premier ministre du Canada à un enseignant de l'école De La Salle à Ottawa

Cette rubrique vise à mettre en lumière certaines initiatives ou réussites des conseils scolaires de langue française en contexte minoritaire.



Ce mois-ci le Bulletin attire votre attention sur une personne d'exception soit Robert Filion, enseignant et directeur musical à l'école secondaire publique De La Salle à Ottawa, l'un des lauréats du Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement 2013.

Dans le cadre de son cahier spécial sur l'école communautaire citoyenne, la FNCSF vous présentait, en octobre dernier, le Centre d'excellence artistique de l'école secondaire De La Salle du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO). Ce centre artistique préprofessionnel dessert l'ensemble des élèves de l'Ontario de la 7^e à la 12^e année. Il permet notamment de valoriser les jeunes artistes, d'assurer le réseautage par le partage et les échanges avec la communauté et de favoriser l'accès à la formation classique.



Monsieur Filion est le seul enseignant issu d'une école de langue française en contexte minoritaire parmi les 60 lauréats annoncés dans le cadre de l'édition 2013 des prix du Premier ministre pour les éducateurs.

Ces prix d'excellence dans l'enseignement rendent hommage aux enseignants des niveaux élémentaire et secondaire qui, par leur utilisation innovatrice des technologies de l'information et des communications, aident les élèves canadiens à relever les défis de la société et de l'économie numérique du 21^e siècle.

« Les bons éducateurs nous guident, nous inspirent et nous motivent à vouloir apprendre par nous-mêmes », a déclaré le Premier ministre Stephen Harper lors de la remise des prix aux lauréats le 20 novembre dernier.

Robert Filion enseigne la musique vocale et théorique ainsi que la chorale de répertoire de la 9^e à la 12^e année. Grâce à la passion de cet enseignant, des centaines d'élèves chanteurs jouissent d'une notoriété tant à l'école De La Salle que sur les scènes locale, provinciale, nationale et même internationale.



Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario

Ainsi, les concerts des élèves de Monsieur Filion sont présentés sur les grandes scènes telles que Carnegie Hall à New York ainsi qu'à Ottawa au Centre national des Arts, à la Basilique Notre-Dame et au Parlement canadien.

Par ailleurs, Monsieur Filion a su moderniser les locaux de pratique avec un système multimédia adapté au MP3 et un vidéoprojecteur.

(suite sur l'autre page)



Sous la tutelle de Monsieur Filion, ses élèves ont développé [une vidéo promotionnelle sur leur programme de musique](#). Ils produisent également des CD pour financer leurs activités parascolaires à partir d'enregistrements professionnels. [Ces enregistrements sont accessibles sur la page d'Artiste de CBC Music](#).



Monsieur Fillion a obtenu dans le cadre du Prix du Premier ministre pour les éducateurs une bourse de mille dollars à des fins de perfectionnement professionnel ou encore pour l'achat de matériel. ←

Comités de travail/coordination : Les plans d'action se précisent

Trois des comités de travail portant respectivement sur la petite enfance, la pédagogie/apprentissages et la construction identitaire se sont rencontrés en novembre pour poursuivre leurs efforts pour appuyer le plan stratégique de développement de l'éducation en langue française. Le comité de travail sur l'immigration se rencontrera, pour sa part, à la mi-décembre.



Rappelons que deux de ces quatre comités ont complété le portrait de leur domaine alors que les deux autres sont en voie de le faire. Ces rencontres ont donc permis la tenue de discussions sur les indicateurs de pertinence pour chacun des domaines clés. Les indicateurs de pertinence sont des énoncés qui pourront servir à prendre position sur la valeur d'un projet.

Par exemple, dans le cadre de la session de travail du comité sur la pédagogie/apprentissages, des échanges ont eu lieu sur les résultats souhaités qu'ils soient immédiats ou intermédiaires. Le domaine de la pédagogie/apprentissages vise la qualité des apprentissages à vie par un contexte de socialisation linguistique, culturelle et citoyenne ainsi qu'une participation accrue aux occasions d'apprentissages. La démarche de ce comité de travail devra mener au développement, à la révision et la mise en œuvre des stratégies intersectorielles en matière d'apprentissage à vie.

Parmi les indicateurs de pertinence discutés par ce comité, on note les propositions suivantes : valoriser la perspective de la francophonie, susciter une prise de conscience et un désir d'agir sur les réalités de la francophonie, développer un rapport positif à la langue française, favoriser l'appropriation de la culture francophone, développer les compétences du XXI^e siècle, favoriser l'engagement et l'autonomie à l'égard de l'apprentissage et, enfin, favoriser les partenariats avec la communauté. Ces indicateurs feront l'objet d'une discussion lors de la prochaine rencontre du Comité tripartite.



Dans leur plan d'action, les comités prévoient notamment identifier les ressources existantes ou en cours de développement qui tiennent compte des indicateurs de pertinence, contribuer à la diffusion et la promotion de ces ressources et identifier les ressources manquantes.

Les portraits développés ou qui le seront prochainement pour chacun des domaines offrent, en quelque sorte, un instantané des constats importants issus de la recherche, des enquêtes et profils qui peuvent éclairer les démarches pour atteindre les objectifs stratégiques fixés par les comités dans le cadre du plan de développement de l'éducation en langue française.

Toujours à titre d'exemple, en ce qui a trait à la pédagogie/apprentissages, le portrait de ce domaine traite, entre autres, de l'initiative de [Pédagogie à l'école de langue française \(PÉLF\)](#) en contexte minoritaire francophone. Cette initiative prend sa source dans la recherche et les pratiques les plus actuelles du domaine. Cette étude menée par la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants a pour but de circonscrire les interventions les plus aptes à favoriser l'épanouissement de l'élève.



Fait à noter, les membres du Comité tripartite qui se réuniront les 4 et 5 décembre, à Ottawa, prendront connaissance des travaux menés jusqu'à ce jour par les différents comités de travail du plan stratégique sur le développement de l'éducation en langue française. Ils discuteront en particulier des indicateurs de pertinence et tenteront d'identifier les ressources existantes ou manquantes en lien avec les domaines du plan d'action.

Par ailleurs, les membres du Comité de coordination ont également tenu une rencontre plus tôt ce mois-ci pour se pencher entre autres sur la stratégie de communication 2014-2017 en soutien au Plan stratégique sur l'éducation en langue française. Cette stratégie vise à mobiliser les communautés francophones et acadiennes du pays et leurs partenaires autour des grandes orientations prises lors du Sommet sur l'éducation 2012 à l'égard des quatre domaines prioritaires soit la petite enfance, la pédagogie/apprentissages, la construction identitaire et l'immigration. Les membres administratifs du Comité de coordination seront l'instance responsable de cette stratégie de communication alors que sa mise en œuvre sera confiée à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones. ←



Droits linguistiques :

Zone de turbulence

Dans le cadre de sa rencontre annuelle, le Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) a tenu une conférence le 20 novembre dernier à Ottawa portant sur l'article 19 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et l'accès à la justice. Cet article établit des droits relatifs aux deux langues officielles du Canada soit l'anglais et le français. L'article 19 permet à chacun d'utiliser la langue officielle de son choix dans les cours fédérales.



Des conférenciers de marque étaient présents à l'événement dont l'avocat Mark C. Power, associé au cabinet Heenan Blaikie. Mark C. Power est reconnu comme l'un des chefs de file en matière de droits linguistiques, de droit de l'éducation et de droit public.

Me Power a traité du dépôt de documents dans les deux langues officielles dans le cadre du [jugement interlocutoire](#) rendu en juillet dernier par le plus haut tribunal au pays, la Cour suprême. Ce jugement stipule que l'anglais est obligatoire pour le dépôt de documents juridiques dans la cause qui oppose le gouvernement de la Colombie-Britannique au Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF CB), la Fédération des parents francophones de CB et un groupe de parents codemandeurs.



**Me Mark Power, Me Guylaine Loranger,
Linda Cardinal et Me Serge Rousselle**

La Cour suprême, à la suite d'un vote serré de 4 contre 3, a invoqué une loi provinciale datant de 1731 pour expliquer sa décision. Me Power estime que cette décision relègue le français au statut de langue étrangère devant les tribunaux qui ne relèvent pas du Parlement fédéral. « Ce jugement indique qu'en matière civile, tout doit se dérouler en anglais devant les tribunaux en Colombie-Britannique et cela, même si le juge qui préside l'affaire ainsi que les procureurs du gouvernement sont bilingues. »

Lors de son allocution, Me Power a expliqué l'origine de cette loi provinciale datant de la première moitié du 18^e siècle. « Le français était utilisé devant les tribunaux en Angleterre à cette époque, ce qui créait un fossé avec la population. Cette loi fut donc votée et adoptée pour rapprocher la population anglaise des décisions prises par les juristes. » Et Me Power d'ajouter : « Ce jugement de la Cour suprême est difficile à comprendre, surtout étant donné le contexte historique. »

(suite sur l'autre page)

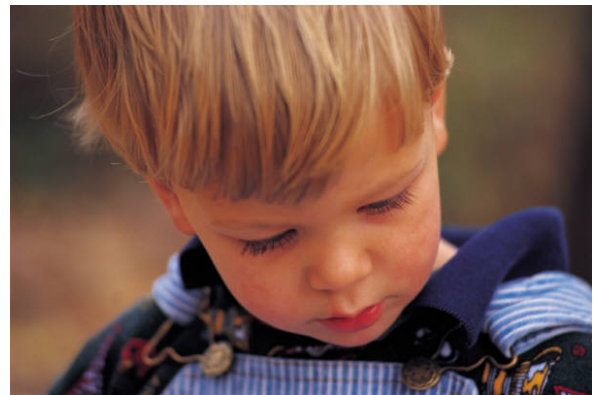


Rappelons que la cause opposant le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique au gouvernement de cette province débute la semaine du 2 décembre prochain. Me Power a insisté sur les enjeux de cette cause qui touche aux droits de gestion scolaire, notamment au chapitre du financement des infrastructures. ←



Forum des leaders : Projecteurs sur la petite enfance

La FNCSF était présente le 22 novembre dernier au Forum des leaders à Ottawa organisé par la Fédération des communautés francophones et acadienne. L'événement portait sur le thème de la petite enfance. Les participants ont ainsi pu prendre connaissance des données de l'étude analytique sur le développement de la petite enfance réalisée en 2012 par la Commission nationale des parents francophones. Ce forum visait notamment à permettre aux représentants d'organismes nationaux de la francophonie de réfléchir sur les enjeux actuels en développement de la petite enfance et sur l'état de la concertation et de la collaboration en matière de développement de la petite enfance.



La directrice générale par intérim de la CNPF, Ghislaine Pilon, a ainsi présenté des portraits provinciaux/territoriaux en matière d'accès aux services en petite enfance. Elle a notamment fait valoir que malgré certains défis qui persistent, on note des améliorations, en particulier au niveau des inscriptions dans les services de garde, prématernelles et maternelles.

Ainsi, dans le sommaire du portrait analytique de 2012, on souligne que, « au total, l'analyse des données montre un réel développement des services à la petite enfance, de même qu'un réel intérêt pour un approfondissement de leur qualité. Bien que les données de 2005 présentent certaines limites, on parle d'une progression moyenne du nombre d'utilisateurs entre 2005 et 2011 de : 101 % pour les services de garde, 23 % pour les prématernelles et 19 % pour les maternelles. »

Sa présentation a permis de cerner les grands axes autour desquels s'articulent les actions pour améliorer le réseau des services en français offerts en petite enfance. Par exemple, dans les communautés francophones, on reconnaît l'importance d'un continuum de programmes et services avant la naissance vers l'école francophone avec une attention particulière à la continuité et aux transitions entre les programmes et services francophones.

On reconnaît aussi l'importance de la période de la petite enfance comme porte d'entrée à l'école francophone, car cela renforce, entre autres, la langue, la culture, l'identité et l'appartenance à la communauté francophone. Elle a aussi insisté sur l'importance de la collaboration intersectorielle en petite enfance, car elle permet d'atteindre des



résultats en petite enfance qu'on ne pourrait atteindre seuls. La mise en place de systèmes de services intégrés axés sur les besoins de l'enfant francophone en contexte minoritaire et sa famille à l'ampleur du pays, a-t-elle expliqué, requiert la participation et l'engagement de tous les secteurs, de tous les partenaires.

Cependant, des défis doivent être adressés pour optimiser le développement des services en français en contexte minoritaire en petite enfance. Par exemple, on note un manque d'espace pour les services à la petite enfance dans certaines écoles francophones ainsi qu'un roulement élevé du personnel dans les services à la petite enfance.

Par ailleurs, le recrutement de personnel qualifié francophone demeure un enjeu tout comme le besoin de sensibiliser les parents à l'importance des services à la petite enfance en français en route vers l'école francophone. Enfin, l'obtention d'un financement continu et durable reste un défi tout comme la coordination du développement des services qui sont dispersés sur le territoire canadien.



Marie-France Kenny, présidente de la FCFA, et Robert Maddix, président de la FNCSF

Rappelons que la direction générale de la CNPF et celle de la FNCSF assurent la coprésidence du comité de travail en petite enfance. Ils présenteront le portrait et les indicateurs de pertinence de ce domaine lors de la prochaine rencontre du Comité tripartite les 4 et 5 décembre. ←

Un président francophone à l'Association canadienne d'éducation :

Roger Paul, dg de la FNCSF, à la tête du CA de l'organisme

Le directeur général de la FNCSF, Roger Paul, a été élu président du conseil d'administration de l'Association canadienne d'éducation (ACÉ) lors de son assemblée générale annuelle tenue le 20 octobre à Calgary.

Roger Paul a acquis une vaste expérience pendant ses 35 ans dans le domaine de l'éducation et du leadership. Il a œuvré au sein de conseils scolaires et a travaillé pour le ministère de l'Éducation de l'Ontario à titre d'agent d'éducation.



Monsieur Paul est actuellement directeur général de la FNCSF ainsi que du Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ). Il a été pendant neuf ans le directeur de l'éducation et le secrétaire du Conseil



scolaire de district catholique de l'Est ontarien. Au cours de sa carrière, monsieur Paul a été président du Conseil ontarien des directions de l'éducation de langue française, de même que président de l'Institut de leadership en éducation de l'Ontario.

« Roger apporte une riche expérience de leadership à l'ACÉ », affirme Ron Canuel, président-directeur général de l'ACÉ. « Sa passion ainsi que son talent d'engendrer l'innovation, l'engagement et la participation communautaire dans les écoles publiques du pays se répercuteront positivement sur le programme de transformation de notre association. »

L'Association canadienne d'éducation (ACÉ) se consacre à l'éducation au Canada depuis 120 ans. Sa force réside dans les rôles stratégiques qu'elle tient dans le secteur éducatif canadien sur le plan de l'avancement de la réflexion, de l'établissement de liens et de la mobilisation des connaissances.

Les membres et les réseaux actifs de l'ACÉ comprennent des gouvernements, des commissions et conseils scolaires, des organismes communautaires.



Par ailleurs, le président de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), Yves St-Maurice, s'est joint au conseil consultatif pancanadien de l'ACÉ. Ce conseil se penche sur les grandes questions et tendances en matière d'éducation publique au pays. « Yves apportera une perspective francophone inestimable à notre conseil consultatif », a affirmé le président du conseil d'administration de l'ACÉ, Roger Paul.

La revue Éducation Canada de l'ACÉ consacre dans, son dernier numéro, un article sur deux des écoles de nos conseils scolaires soit [Camille-Vautour](#) au Nouveau-Brunswick et l'[Académie Parhélie](#) au Yukon. ←

Retour sur le congrès de la FNCSF :

Rétroaction positive

Comme à l'habitude, la semaine suivant la fin du congrès de la FNCSF, nos membres et partenaires sont invités à nous faire part de leurs commentaires dans un souci d'amélioration continue de l'événement. Cette année, près de 40 pour cent des quelque 200 participants ont répondu à cette invitation et nous ont soumis leurs commentaires via SurveyMonkey.

Première constatation : les participants au sondage ont exprimé un très haut taux de satisfaction relativement à la conférence principale par l'honorable Michel Bastarache ainsi que les ateliers sur les enjeux politiques et la table ronde offrant un survol sur ces enjeux juridiques. En fait, plus de 80 pour cent des répondants ont affirmé avoir été très satisfaits de ces activités et du thème arrêté pour ce congrès. Rappelons que ce congrès portait sur les droits de gestion scolaire.





Nombreux sont ceux qui ont trouvé exceptionnel d'avoir pu réunir un aussi bon groupe d'experts sur le sujet. Les deux commentaires suivants ont été repris de différentes façons par les répondants : « Meilleur congrès auquel j'ai assisté depuis 7 ans, tout congrès confondu » et « Information dynamisante, stimulante avec des échanges de qualité. » Vous avez été nombreux aussi à exprimer le souhait que l'on poursuive dans la même veine pour le prochain congrès, soit aborder l'enjeu de l'influence du pouvoir décisionnel en éducation.

La formule du cocktail dînatoire pour la Soirée retrouvailles a aussi connu beaucoup de succès. Les gens semblent avoir adoré cette formule qui facilite les échanges. Cependant, certains ont recommandé qu'à l'avenir si l'on reprend cette formule, de planifier de mettre des bancs ici et là pour tous ceux qui éprouvent une certaine fatigue à être debout pendant une longue période.

Parmi les améliorations proposées, on propose notamment d'ouvrir la formation aux présidences à l'ensemble des participants ou, encore, de tenir une activité de formation précongrès optionnelle pour éviter un programme trop chargé, d'explorer la possibilité d'impliquer davantage de jeunes, de limiter les documents papier dans un souci environnemental et économique et de revoir la formule du banquet afin d'alléger le déroulement.

Soyez assurés que la FNCSF prend bien note de tous les commentaires reçus et qu'elle tentera, dans la mesure du possible, de répondre à l'ensemble des attentes exprimées.

Le prochain congrès de la FNCSF aura lieu à Niagara Falls (Ontario), du 16 au 18 octobre 2014. Nous vous tiendrons au courant à mesure que le thème et le programme de cet événement se préciseront au cours des prochains mois. En espérant que vous serez à nouveau des nôtres! ←

Banque de ressources éducatives du Canada :

Stratégies gagnantes de promotion

Les efforts se poursuivent pour faire la promotion de la [Banque de ressources éducatives du Canada](#) auprès des enseignants, des élèves et de leurs parents. Récemment, les directions générales de l'éducation à l'extérieur de l'Ontario qui sont au nombre de 16 ont été sollicitées pour mettre en pratiques des stratégies pour mieux faire connaître la BREC.

Les directions générales ont été nombreuses à répondre positivement à l'appel. Rappelons que la BREC a pris son envol grâce à ces conseils scolaires.

En août dernier, lors de la formation estivale offerte par le Regroupement national des directions générales de l'éducation, les directions générales des conseils scolaires de langue française en contexte minoritaire ont accordé leur appui à la BREC.



BREC

Banque de ressources
éducatives du Canada



Par ailleurs, le comité de la Stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques (SNRP) s'est réuni le 13 novembre et a confirmé que la BREC est l'outil par excellence afin permettre de réaliser le mandat de la SNRP soit faciliter l'accès aux ressources pédagogiques existantes. Cette banque de ressources médiatisées et interactives qui s'inscrit dans l'apprentissage au 21^e siècle est offerte gratuitement aux élèves et au personnel enseignant des écoles élémentaires et secondaires de langue française en contexte minoritaire à l'extérieur de l'Ontario.

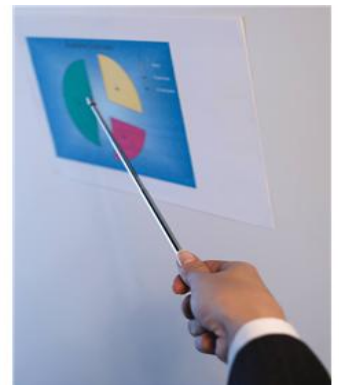
Trois rencontres de formation sur la BREC ont été tenues cet automne et une autre est prévue en février afin d'accompagner les responsables de la BREC au sein des conseils scolaires et les informer des nouveautés relativement aux outils de promotion.

À ce sujet, une brochure sur la BREC pouvant être distribuée par courriel ou en version papier aux enseignants, aux élèves et à leurs parents sera disponible à compter de décembre. ←

Recherches en éducation :

Présentations à l'Université d'Ottawa par la FNCSF

La FNCSF, par le biais de son directeur général, Roger Paul, a fait plusieurs présentations en novembre à différents groupes d'étudiants maîtrise et du doctorat de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.



Ces présentations portaient essentiellement sur l'orientation deux de la FNCSF soit la contribution à la vitalité et à la pérennité des écoles de langue française en situation minoritaire au Canada afin d'accroître leur degré d'attraction et de maintenir leurs effectifs.

Ces présentations couvraient les quatre domaines du Plan stratégique sur l'éducation en langue française 2012-2017 (petite enfance, pédagogie/apprentissages, construction identitaire et immigration) et abordaient certaines études récentes sur le sujet. Monsieur Paul a insisté sur le fait que la recherche constitue un véritable moteur pour l'évolution de l'éducation en langue française en situation minoritaire au Canada.

À ce titre, mentionnons que d'ici 2015, la FNCSF aura appuyé ou commandé quatre études visant à approfondir l'un ou l'autre des domaines découlant du plan stratégique sur l'éducation en langue française.

Rappelons que la FNCSF a d'ailleurs mis au point, sur son site Web, un onglet de style « guichet unique » qui donne accès aux recherches les plus pertinentes sur l'éducation en langue française (Éducation et francophonie (ACELF), Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), Portail de recherche sur la francophonie canadienne (AUF) et répertoire des recherches présentées lors des Carrefours de recherches sur l'éducation).

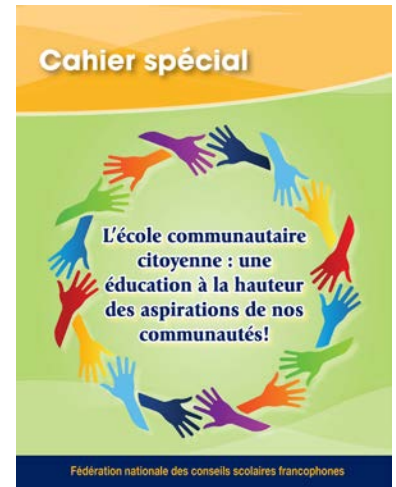


Par exemple, Monsieur Paul a traité de l'initiative nationale, *Qu'as-tu fait à l'école aujourd'hui?* lancée par l'Association canadienne d'éducation (ACÉ) pour évaluer et inspirer de nouvelles idées destinées à rehausser l'expérience d'apprentissage des adolescents en classe et à l'école. *Qu'as-tu fait à l'école aujourd'hui?* fouille les questions suivantes : les élèves vont-ils passivement à l'école ou sont-ils engagés dans leurs études? Comment le niveau d'engagement des élèves influe-t-il sur l'apprentissage, la réussite, et l'enseignement?

La nouvelle série de rapports *Qu'as-tu fait à l'école aujourd'hui?* éclaire ces questions grâce aux résultats d'une enquête menée auprès de plus de 60 000 élèves. Cette initiative a permis de déterminer que l'engagement manifesté par les jeunes à l'école se répercute non seulement sur leur avenir, mais aussi sur la qualité de leur vie et de leurs expériences de tous les jours *maintenant*.

Ces présentations ont également permis à la FNCSF d'informer les étudiants participants du deuxième et troisième cycle de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa au sujet du concept de l'école communautaire citoyenne et des nombreux projets dans les conseils scolaires de langue française au pays.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à prendre connaissance de ces présentations sur le site Web de la [FNCSF](#) sous études, rapports et présentations. ←



ADIGECS :

Projet de rapprochement des directions générales de l'éducation de la francophonie canadienne

Le 21 novembre dernier avait lieu le colloque de l'Association des directions générales des commissions scolaires du Québec (ADIGECS) sur le thème : *une culture en changement, une gestion en mouvement*. La FNCSF était présente afin de pouvoir jeter des ponts entre les directions générales de l'ensemble de la francophonie canadienne.



Regroupement national des directions générales de l'éducation

Ainsi au cours de la prochaine année, ces directions générales tenteront d'identifier des projets communs.

La mission de l'Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS) et celle du [Regroupement national des directions générales de l'éducation \(RNDGÉ\)](#) ont plusieurs points en commun.

L'ADIGECS regroupe les directions générales et directions générales adjointes des commissions scolaires. Ses 156 membres sont les premiers responsables administratifs du réseau public d'enseignement primaire et secondaire, francophone et anglophone. Elle compte également 137 membres retraités.

L'ADIGECS contribue au développement de services éducatifs de qualité pour tous les jeunes et les adultes du Québec. Elle assure notamment la qualité de l'exercice de la profession en soutenant le développement et le



perfectionnement de ses membres et en contribuant à la détermination de normes professionnelles d'exercice de la fonction.

Pour sa part, le RNDGÉ a pour mission, entre autres, d'assurer le leadership de ses membres nécessaire au service de l'éducation de langue française et d'améliorer l'efficacité de la livraison et de la mise en œuvre des services éducatifs offerts à l'ensemble des élèves francophones en contexte minoritaire au pays. L'organisme représente le 28 directions générales de l'éducation en langue française en contexte minoritaire au Canada. ←

GREF 2014 : Inscriptions en ligne

Il est maintenant possible de vous inscrire en ligne au Grand rassemblement de l'éducation en français (GREF) de 2014 : www.cforp.ca/pp.

Ce congrès pédagogique national, sous le parrainage du Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ) en collaboration avec la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), est organisé conjointement par les trois conseils scolaires de langue française de l'Est ontarien en collaboration avec le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques.



Il se tiendra à l'hôtel Westin d'Ottawa les 10, 11 et 12 avril 2014. L'événement se déroulera sous le thème *La francophonie canadienne : un levier puissant!*

Le GREF rassemble tous les deux ans entre 400 et 700 intervenants en éducation de partout au pays. L'événement s'adresse aux enseignants, gestionnaires scolaires et autres professionnels du monde de l'éducation francophone.



Vous avez jusqu'au 31 janvier 2014 pour obtenir le tarif préférentiel et jusqu'au 15 mars 2014 pour vous inscrire. Celles et ceux désirant plus d'informations au sujet des conférenciers, des ateliers offerts et des exposants qui y seront présents peuvent se rendre au gref2014.ca. ←



À noter au calendrier ...

Quoi : Rencontre de l'Association des directions générales de l'éducation de l'Ouest et du Nord (ADÉON)

Quand : 3 décembre 2013

Quoi : Rencontre du Comité tripartite

Lieu : Ottawa

Quand : 4 et 5 décembre 2013

Quoi : Rencontre du Comité exécutif de la FNCSF

Lieu : Ottawa

Quand : 4 décembre 2013

Quoi : Rencontre des organismes nationaux de la francophonie avec la sénatrice Maria Chaput dans le cadre du projet de loi S-205 sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles

Lieu : Ottawa

Quand : 6 décembre 2013

Quoi : Rencontre des membres du conseil d'administration de la FNCSF (audio)

Quand : 12 décembre 2013

Quoi : Réunion du comité de travail sur l'immigration

Lieu : Ottawa

Quand : 13 décembre 2013

Quoi : Rencontre des membres du comité exécutif du RNDGÉ (audio)

Quand : 17 décembre 2013

